

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705995>

Erwin Canard

8 min read

Chahutée à l'Assemblée, A. Oudéa-Castéra se dit intraitable face à l'instrumentalisation du rôle de parents d'élèves

"Il nous faut éviter tout entrisme, politique ou religieux, à l'école", affirme Amélie Oudéa-Castéra, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur "l'instrumentalisation politique des élections des parents d'élèves" le 17 janvier 2024. Ce débat portait principalement sur le réseau Parents vigilants. La ministre assure qu'elle "sera intraitable vis-à-vis de toute tentative d'instrumentalisation du rôle de parents élus par des mouvements politiques". La gauche a alerté sur Parents vigilants et critiqué la ministre sur le choix de scolariser ses enfants à Stanislas. Le RN a attaqué la gauche.



Amélie Oudéa-Castéra, le 17 janvier 2024, à l'Assemblée nationale. capture d'écran
Assemblée nationale

Le moment n'était pas idoine pour Amélie Oudéa-Castéra. Au cœur d'une polémique pour son choix de scolariser ses enfants dans l'enseignement privé, la ministre de l'Éducation nationale a débattu à l'Assemblée nationale, le 17 janvier 2024, sur le thème des... parents d'élèves.

Plusieurs députés de gauche se sont ainsi engouffrés dans la brèche lors de ce débat organisé par le groupe Socialistes et apparentés portant précisément sur "l'instrumentalisation politique des élections des parents d'élèves dans les conseils d'école". Était en fait dans le viseur principalement l'association Parents vigilants. "Le groupe Socialistes et apparentés se fait le porte-parole du milieu éducatif, inquiet de mouvements de parents d'élèves d'extrême droite, de la propagation d'idées réactionnaires", a ainsi expliqué Fatiha Keloua Hachi (Seine-Saint-Denis), citant ensuite "Parents vigilants, ce réseau créé et piloté par Reconquête".

Parents vigilants est une association disant lutter contre "le wokisme et l'islamisme". Une intersyndicale de personnels de l'Éducation nationale a alerté le ministre de l'époque, Gabriel Attal, le 15 novembre 2023 ([lire sur AEF info](#)) et le 11 décembre ([lire sur AEF info](#)) après que Parents vigilants a tenu un colloque au Sénat le 4 novembre. Les objectifs de ce réseau seraient, selon les organisations, "dangereux" et "particulièrement inquiétants pour nos collègues". La porte-parole de Parents vigilants, Agnès Marion, expliquait à AEF info lutter contre une "idéologie" enseignée à l'école.

"Parents Vigilants a jeté en pâture un établissement"



La députée socialiste Fatiha Keloua Hachi, le 17 janvier 2024, à l'Assemblée nationale.

| *Capture d'écran*

Fatiha Keloua Hachi considère que Parents vigilants "remet en cause régulièrement l'éducation à la sexualité, pourtant inscrite dans le code de l'éducation et qui fait partie du programme obligatoire", "s'attaque aux livres des bibliothèques des collèges et aux manuels des enseignants qui traitent de l'identité de genre, des migrants, etc."

Les membres de ce réseau, en outre, selon la députée, "incitent à dénoncer nominativement les enseignants et les partagent sur les réseaux sociaux. C'est une stratégie de harcèlement". Inaki Echaniz (Socialistes et apparentés, Pyrénées-Atlantiques) indique que dans sa circonscription, "Parents Vigilants a jeté en pâture un établissement".

"C'est une association de parents d'élèves qui veulent installer la guerre culturelle dans l'école. En s'attaquant à l'école et à nos professeurs, c'est la paix civile qu'ils attaquent", alerte Rodrigo Arenas, députée (LFI, Paris) et ancien président de la FCPE.

Le RN contre-attaque

Julien Odoul (RN, Yonne) se satisfait que, "à la lumière des défaillances constatées ces dernières années, certains concitoyens, élus dans des associations de parents d'élèves,

tentent d'alerter les pouvoirs publics au nom de l'intérêt général". L'élue attaque alors "d'autres représentants de parents, soutenus principalement par la Nupes, qui profitent de leur position pour faire avancer leur idéologie islamo-gauchiste, comme la FCPE". "La même FCPE qui a appelé à faire barrage à Marine Le Pen, sans que la gauche ne s'alarme d'une instrumentalisation politique", poursuit-il. Selon l'élue, "les parents ont le droit d'avoir des opinions politiques, à condition qu'elles restent en dehors des salles de classe. La menace - occultée par la gauche - de l'entrisme de l'islamisme dans nos écoles est réelle", affirme-t-il.

une situation "Lunaire"

C'est alors que le débat entre en collision avec la situation d'Amélie Oudéa-Castéra. "Est-ce que tout cela vous choque, madame la ministre ? Car ce sont des pratiques assumées" [à Stanislas, là où ses enfants sont scolarisés], interroge ainsi Fatih Keloua Hachi. L'élue, qui rappelle que Gabriel Attal n'a jamais répondu aux alertes des syndicats, affirme ainsi que "les enseignants ne sont pas soutenus par leur ministère de tutelle" et "demande la position de la ministre".

Inaki Echaniz se dit lui "dubitatif sur l'action de la ministre quand on sait que l'homophobie, le séparatisme et d'autres thèmes réactionnaires ne la dérangent pas à Stanislas".

Benjamin Lucas (Écologiste, Yvelines) "trouve lunaire que la ministre, qui ne croit pas en l'école publique, qui va jusqu'à mentir et diffamer une enseignante" ([lire sur AEF info](#)), vient "parler de l'école alors qu'elle a fait le choix pour ses enfants d'un établissement communautariste, intégriste, séparatiste". Le groupe écologiste a par ailleurs demandé une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur Parents vigilants.

Parents vigilants pèserait pour 1,4 % : "1,4 % de trop", selon A. Oudéa-Castéra

"Il nous faut éviter tout entrisme, politique ou religieux, à l'école", affirme d'emblée Amélie Oudéa-Castéra. "Il nous faut respecter la neutralité de l'instruction et la liberté de conscience de tous nos élèves, respecter les convictions de chacun en protégeant des querelles extérieures", poursuit la ministre.

Selon elle, "la démocratie scolaire est parfois instrumentalisée et conduit à des pressions sur l'école et sur l'enseignement. Je ne laisserai jamais qui que ce soit exercer une pression sur les professeurs", promet-elle.

Elle affirme alors que le ministère a "été alerté sur le rôle que jouerait Parents vigilants, proche du parti Reconquête, qui a avancé le chiffre de 3 500 représentants adhérents : cela représenterait 1,4 % des parents élus, ce qui est peu mais reste 1,4 % de trop. Ces chiffres sont possibles mais invérifiables : aucune association locale n'a présenté de candidats sous cette appellation mais il est possible que des sympathisants de cette association aient été élus sur des listes non constituées en association", précise Amélie Oudéa-Castéra.

42 signalements depuis la rentrée en lien avec Parents vigilants

La ministre rappelle que si "les convictions politiques des parents sont libres et relèvent de la sphère privée", dans le même temps, "les parents sont soumis à l'obligation de neutralité lorsqu'ils exercent ou encadrent des activités assimilables à celles des enseignants, dans les locaux scolaires", et sont soumis à "l'interdiction de tout prosélytisme dans l'enceinte scolaire et hors école ou établissement dans toutes les situations d'enseignement ou activités périscolaires". En outre, "les parents ne peuvent contester les contenus des cours, ne peuvent adopter des comportements irrespectueux au motif du sexe, de l'origine ou de l'opinion des personnels et des parents, et ne peuvent refuser que leur enfant participe à des activités pédagogiques".

Dès lors, Amélie Oudéa-Castéra assure qu'elle "sera intraitable vis-à-vis de toute tentative d'instrumentalisation du rôle de parents élus par des mouvements politiques". Depuis la rentrée, précise-t-elle, "42 signalements ont été remontés sur des faits de remise en cause d'enseignement : un revendiqué par Parents vigilants, les autres par des collectifs ou des parents qui s'y apparentent". Ces faits étaient reliés à "deux thèmes : l'opposition à l'éducation à la sexualité et la mouvance antivax". Il s'agit d'une "hausse par rapport à l'an dernier sur la même période scolaire, où il y a eu 24 signalements". Amélie Oudéa-Castéra ne veut "pas sous-estimer ni surestimer ces cas. Il faut les combattre".

Elle indique également que "les académies ont été alertées cet automne et sont restées vigilantes. Je redonnerai des consignes fermes aux recteurs en ce sens dans huit jours". Parmi ces consignes, le fait que, "en cas de pressions de parents sur des professeurs

pour contraindre leur liberté pédagogique ou les menacer, le dépôt de plainte sera immédiat avec le soutien entier du ministère".

Generated with Reader Mode